

**ÉDI
TO****du MAIRE**

Une Communauté d'Agglomération

Les trois communautés de communes Tarn et Dadou, le Rabastinois et Vère Grésigne Pays Salvagnacois rassemblent soixante trois communes qui constituent le 3^e pôle économique du Département du Tarn sur un territoire attractif.

Ainsi depuis plus de 25 ans, une construction communautaire progressive se réalise sur un territoire élargi.

2017 ! C'est l'année de la fusion entre la Communauté de communes Tarn & Dadou, le Rabastinois et Vère Grésigne Pays Salvagnacois. Le projet de périmètre de ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) issu de la fusion de ces trois communautés de communes a été arrêté par le

Préfet en date du 19 avril 2016, conformément à la loi NOTRe. Cette fusion prend effet le 1^{er} janvier 2017 avec une certaine diversité des modes de gestion et des contrats de délégation de service public.

Ces trois communautés de communes ont choisi de devenir une Communauté d'Agglomération.

En termes démographiques, elle constitue **un ensemble d'au moins 70 000 habitants** comprenant une communauté urbaine de Gaillac qui se compose de Brens (2 377 habitants), Gaillac (14 626 habitants) et Sénouillac (1 126 habitants), soit un total de 18 063 habitants.

La Communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires, de compétences optionnelles et de compétences facultatives.

Le conseil communautaire peut aussi définir des compétences qui sont pour un intérêt du territoire afin d'élargir le champ d'intervention de la communauté.

Dans un contexte économique et social difficile pour l'ensemble des citoyens, la Communauté d'Agglomération doit mettre tout en œuvre pour assurer l'équilibre entre la recherche permanente de la performance et l'amélioration du service rendu aux usagers et la maîtrise des moyens mis en œuvre pour assurer l'action publique et l'intérêt général.

Tous ensemble nous devons construire un territoire uni et fort.

Michel TERRAL
Maire de Brens

Le Conseil Municipal et le Maire vous adressent tous leurs vœux de santé et de bonheur pour 2017 !

SITE INTERNET

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de mettre à votre disposition ce **nouveau site internet du village de BRENS.**

Revu dans sa conception, il a connu de profonds remaniements dans son contenu, sa fonctionnalité et son graphisme. Nous avons souhaité que chacun de vous puisse se l'approprier afin qu'il devienne **l'outil privilégié d'information entre la Mairie et les administrés.**

Notre volonté et notre souci étant que ce site réponde à vos attentes, nous accueillerons avec plaisir, toutes vos suggestions.

www.ville-brens.fr



Conseil Municipal

EN BREF

VOEUX DU MAIRE A LA POPULATION

Samedi **21 janvier**

11h - E.S.C.

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE A 16 ANS

Depuis janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser** à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Les documents à fournir sont : pièce d'identité justifiant la nationalité française et livret de famille.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée d'appel de préparation à la Défense**.

A l'issue de cette journée un certificat de participation sera remis. **Ce certificat est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Il est donc très important d'effectuer le recensement dans le délai légal : entre la date du 16^e anniversaire et la fin du troisième mois suivant.



COMPETENCES nouvelle Agglomération

Le projet politique a permis, après des travaux préparatoires, à faire converger par le haut les compétences des trois communautés actuelles avant la fusion, afin de permettre une opérationnalité plus rapide de la future communauté et d'assurer la continuité des services.

COMPETENCES OBLIGATOIRES EN MATIERE DE :

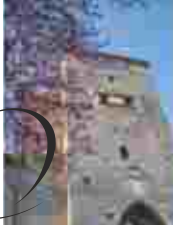
- **Développement économique** (création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité – politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire – promotion du tourisme).
- **Aménagement de l'espace communautaire** (schéma de cohérence territoriale – plan local d'urbanisme – création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire – organisation de la mobilité).
- **Equilibre social de l'habitat** (programme local de l'habitat – politique du logement d'intérêt communautaire – actions et aides financières pour logement social d'intérêt communautaire – équilibre social de l'habitat – logements personnes défavorisées – amélioration du parc immobilier).
- **Politique de la ville** (élaboration du diagnostic territorial et orientations du contrat de ville – développement urbain – programmes d'actions définis dans le contrat de ville).
- **Accueil des gens du voyage.**
- **Collecte et traitements des déchets** des ménages et déchets assimilés.

COMPETENCES OPTIONNELLES EN MATIERE DE :

- **Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** (lutte contre la pollution de l'air, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie).
- **Création ou aménagement et entretien de la voirie** d'intérêt communautaire.
- **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs** d'intérêt communautaire.
- **Action sociale d'intérêt communautaire.**
- **Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public.**

COMPETENCES FACULTATIVES EN MATIERE DE :

- **Rivières** (études d'intérêt général, animation et coordination d'actions relatives à la gestion intégrée des rivières Tarn, Agout, Dadou, Cérou Vère, Tescou et Tescounet).
- **Réseau de chaleur.**
- **Assainissement** non collectif.
- **Petite enfance, écoles et services périscolaires et extrascolaires** (gestion, fonctionnement et investissement des équipements et services scolaires élémentaires et préélémentaires du territoire et de services aux écoles – gestion et fonctionnement et investissement des services d'accueil périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaires des écoles publiques).
- **Actions culturelles.**
- **Investissement, entretien et gestion de l'équipement de loisirs de Saint bar à Cahuzac-sur-Vère.**
- **Aménagement numérique** du territoire communautaire.
- **SDIS (Service Départemental Incendie et Secours).** Gestion contingent incendie.



Conseil Municipal Jeunes

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées

Le 10 décembre 2016 à 14h, 9 jeunes élus du CMJ ont participé en partenariat avec le CCAS, à la distribution des colis de Noël aux personnes âgées sur notre commune.

Ils avaient comme mission de rencontrer 19 personnes habitant dans le centre du village. C'est avec beaucoup de joie et de dynamisme qu'ils ont arpenté les rues de notre village, encadrés par Sandrine Itrac, Virginie Gimeno, Yvon Bonnefoi et Catherine Ranjeva.

Beaucoup d'échanges et d'émotions entre les personnes âgées et les enfants. Ce fut un beau moment de partage, de solidarité en cette période de Noël qui réchauffa le cœur de chacun d'entre eux.

Nous remercions toutes ces personnes pour le bel accueil qui leur a été fait.

Balade contée à la lueur des flambeaux

Les élus jeunes du CMJ ont donné rendez-vous à la population vendredi 16 décembre 2016 à 18h, place de la mairie pour redécouvrir notre village d'une autre façon. Pour cela, ils se sont fait aider par Mme Forbras, présidente de l'Association du Patrimoine pour raconter l'histoire de notre village.

Cette balade s'est faite à la lueur des flambeaux qui ont été distribués au départ de la balade afin de se mettre dans l'ambiance d'une époque révolue mais aussi dans celle de Noël. Au fil de la promenade, les élus jeunes ont joué des scènes d'époque pour le plus grand plaisir du public qui fut nombreux.

Pour clôturer ce beau moment de convivialité, les élus jeunes encadrés de Sandrine Itrac, Virginie et Yvon Bonnefoi ont chanté un merveilleux chant de Noël. Quoi de plus beau pour démarrer les vacances ! Avant de se quitter, nous avons eu la visite du Père Noël qui a distribué des chocolats à tous les enfants.

Décoration de Noël dans le village

Nos jeunes élus ont travaillé très dur pour offrir aux habitants du village leur création sur le thème « décore ton village sous les couleurs de Noël ».

Pour cela, ils ont récupéré des palettes, des guirlandes, des boules, de la laine de mouton, des écorces de bois etc...et avec un soupçon de créativité ont offert aux habitants leurs réalisations.

Ces palettes artistiques ont été placées sur 8 endroits choisis par nos élus.

Nous remercions les enfants de l'école et Rechr'à Brens pour leur participation.

Élection du nouveau CMJ

Au mois d'octobre, un peu avant les vacances de Toussaint, a eu lieu l'élection de la 2^e équipe du conseil municipal jeunes. Les CM1 et CM2 avaient élu onze camarades.

Accompagnés de Sandrine Itrac, Virginie Gimeno et Yvon Bonnefoi, ils ont élu ensuite leur maire et deux adjoints.

Nous félicitons Suzanne Albert élue maire, Tom Chaussounet et Lilou Henriques élus adjoints mais aussi Ugo Renard, Hugo Laclau, Melvin Le Couedic, Florian Brusset, Lou-Anne Drif, Romane Diez, Zoé Benarfa, Léa Boutonnet élus conseillers.



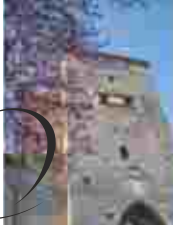
DEMARCHAGE DE FIN D'ANNEE

ATTENTION

Les éboueurs ne font plus de vente de calendrier en porte à porte. Les pompiers ont une carte professionnelle. Les personnes âgées sont les plus ciblées par les faux démarcheurs.

N'ouvrez pas à n'importe qui ! Demandez les cartes professionnelles, soyez très méfiants.

Ne faites pas entrer des inconnus, même très sympathiques en apparence, chez vous.



Conseil Municipal

VOISINS VIGILANTS

Jeudi 30 novembre, les candidats à la « participation citoyenne » étaient présents à la nouvelle maison des associations pour signer, en présence de l'adjutant Torente, du lieutenant Poncelet de la gendarmerie de Gaillac, de Monsieur le Maire et des élus, le protocole qui les intronise comme « citoyens vigilants » volontaires.



Ce protocole avait été signé par M. le Procureur de la République et M. le Préfet le 28 juin 2016.

Il s'agit de permettre une intervention réactive et ciblée et d'établir un lien entre les participants citoyens, les élus et la force publique. Il faut accroître la vigilance à l'égard des comportements suspects aux abords de son habitation et de celles de ses voisins, dans le respect des libertés individuelles et surtout ne jamais intervenir directement. De même il ne faut jamais polluer la scène d'infraction et il faut ne rien toucher en attendant les forces de l'ordre. Il faut prévenir la chaîne de l'alerte, le N°17 ou le numéro de téléphone de la gendarmerie de Gaillac.

Tous les citoyens brensols pourront faire connaissance avec leur « voisin vigilant » le plus proche.

ADIL DU TARN : Frappez à la bonne porte !

Vous vous posez des questions liées au logement : contactez l'ADIL 81.

Les juristes sont à votre écoute pour vous donner gratuitement tous les conseils juridiques, fiscaux et financiers sur le logement, que ce soit en matière :

D'ACCESSION A LA PROPRIETE :

- en terme financier quant aux prêts, subventions, simulations et diagnostics financiers, contrats de prêt, assurances, frais annexes, cautionnement, hypothèque...
- en terme juridique : étude avant signature du compromis de vente, de l'acte authentique, du dossier de diagnostics techniques obligatoires, des obligations du vendeur et de l'acquéreur, du délai de rétractation, des frais liés à cette accession...

étude de contrat de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, exécution et délais, lotissement, certificat d'urbanisme, permis de construire, assurance et garantie obligatoire, désordres en cours de chantier...

- en terme fiscal : taxes liées à l'accession (TA, TDENS,...), taxe foncière, taxe d'habitation.

D'AMELIORATION DE L'HABITAT :

aides, prêts, subventions, conventionnement, avantages financiers et fiscaux, OPAH...

DE LOCATION :

rappports locatifs, obligations du bailleur et du locataire, révision de loyers, charges locatives, réparations, congé, financement du dépôt de garantie, aide au logement, cautionnement, démar-

ches et procédures, impayé de loyer, demande de logement social...

DE FISCALITE :

investissement locatif, conventionnement ANAH, crédit d'impôt...

DE COPROPRIETE :

charges, syndic, assemblée générale, rapports entre copropriétaires...

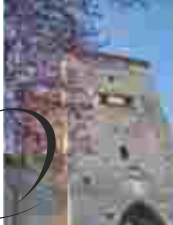
DE TROUBLES DE VOISINAGE :

plantations, servitudes, usages locaux...

Pour rencontrer l'un de nos juristes, l'ADIL est au plus près de chez vous, à GAILLAC - Mairie - Bureau n° 4 - 2^e étage - 58 Place Hautpoul de 9 h à 12 h - 2^e et 4^e vendredis du mois.

Pour connaître les dates de nos prochaines permanences, rendez vous sur notre site.

Retrouvez également l'ADIL sur internet
site : www.adiltarn.org - mél. : adil81@wanadoo.fr



... Conseil Municipal

TARN



RENOVAM



Le nouveau dispositif territorial de rénovation énergétique

Le 25 octobre, Tarn & Dadou, représentée par Florence Belou, vice-présidente en charge de l'habitat/politique de la ville, Jean-Michel Mougard, préfet du Tarn, et l'ensemble des partenaires du territoire intervenant dans le domaine de l'habitat ont signé la convention du nouveau dispositif intercommunal de rénovation énergétique : **Renovam**.

L'objectif principal de ce nouveau dispositif est d'**aider les ménages du territoire de Tarn & Dadou, techniquement et financièrement, dans les démarches de rénovation énergétique de leur logement** : une aide aux travaux aujourd'hui pour des économies de chauffage et d'électricité et plus de confort demain.

Il s'agit d'un guichet unique qui propose une information de proximité, un parcours d'accompagnement simplifié et adapté à chaque situation.

Selon les situations personnelles et les travaux à réaliser, différentes aides sont possibles : Anah, Prime Habiter mieux, Eco-chèque Région, Aide Tarn & Dadou... Renovam mobilise tous les partenaires du territoire (Anah, Région, Département, CAUE-EI, Adil...) mais propose un interlocuteur unique aux ménages pour les accompagner dans leur démarche de financement.

Avec ce nouveau programme qui succède aux Opah (opérations programmées d'amélioration de l'habitat), la communauté de communes ambitionne de contribuer à la rénovation énergétique de 300 logements par an sur le territoire de Tarn & Dadou.

Un accompagnement personnalisé en 3 étapes :

1 - Audit énergétique :

avec accompagnement pour le choix des travaux adaptés à chaque logement et à chaque budget

2 - Conseil aux travaux :

- Visite sur site et choix des travaux
- Constitution d'un carnet d'entretien de rénovation du logement
- Information du propriétaire tout au long du chantier
- Vérification de la conformité technique des devis

3- Accompagnement des démarches de financement :

Finalisation du plan de financement et montage du dossier de demandes d'aides

Informations et Contact :
renovam-renovation-energetique.fr

05 63 60 16 80

Infos Utiles

Police	17
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Enfance maltraitée	119
Allo Médecin de garde	3966
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid)	0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr	
Service des eaux	05 63 41 74 08
EDF	05 63 57 26 81
Hydroélectrique	05 63 57 57 17
gestion de Brens	
GDF	0 800 473 333
Collecte déchets	0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr	
Agence postale	05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30	
Mairie	05 63 57 05 04
..... Fax : 05 63 57 69 76	
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr	
Site : www.ville-brens.fr	
Médecins	
Centre Médical de Brens :	
Bah Thierno	05 63 41 05 33
Soulé Pierre	05 63 41 05 33
Deymié Philippe	05 63 41 05 33
Kinésithérapie	
Weber Caroline	05 63 41 71 09
Gontié Rémi et Delphine Robert	
Dentiste	
Jouglà Sabine	05 63 81 44 72
Orthophoniste	
Capuano Aurélie	05 63 41 02 45
Ostéopathe	
Stehle Nicolas	05 63 57 98 34
Pharmacie	
La Fédarié	05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13	
phfedarie@wanadoo.fr	
ADMR	
Soins	05 63 57 66 84
Aide à domicile	05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR	
Infirmiers :	
Bonnefoi Yvette	05 63 57 14 18
Fandos Cathy	06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria	06 60 92 81 58
Boursier Damien	06 10 55 53 74



Vie Locale

Camp de Brens

Serge et Beate Klarsfeld en visite à Brens !

Le 26 septembre, une **délégation de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah** est venue spécialement de Paris rencontrer les membres de l'**Association Pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros** avec leur secrétaire, Rémi Demonsant et les membres du bureau. Se trouvaient à la tête de cette délégation, Serge et Beate Klarsfeld dont personne n'a oublié la contribution à la fois pour perpétuer la Mémoire de la Shoah et leur combat inlassable pour retrouver et faire juger les nazis disséminés aux quatre coins du monde. De même, on retiendra leur action militante pour la défense des droits des survivants et de leurs descendants. Les accompagnaient Philippe Allouche, directeur général de la Fondation et Gabrielle Rochmann, directrice générale adjointe.

Cette rencontre s'est déroulée à la mairie de Brens en présence du maire, Michel Terral et des membres du conseil municipal, d'élus locaux et de représentants d'associations brensoles (dont l'Association du Patrimoine). Ce fut l'occasion de visiter l'exposition temporaire consacrée au camp de Brens intitulée : « Il n'y a pas d'avenir sans mémoire : un camp pour femmes, Brens 1942-1944 ».

L'objet de cette rencontre était centré sur le **projet qui consiste à réaliser un espace dédié à la mémoire des internées sur une partie du site du camp de Brens. Il s'agirait d'un « Historial de l'Internement, de la Déportation et de la Résistance »**. C'est sur ces 3 volets que s'organiserait ce futur musée prenant en considération hormis l'histoire du camp, les actes de Résistance dans le gaillacois avec le groupe Vendôme, les différentes formes de Résistance civile avec les actes de solidarité des « Justes parmi les Nations » dont les familles Rigaud à Gaillac, Claire et Maurice de Solages à Mézens sans compter tous les autres tarnais qui ont protégé, accueilli des juifs durant l'Occupation à Lautrec, Brassac et dans bien d'autres lieux. Du fait de la richesse historique du Tarn, cet historial aurait une vocation départementale, voire régionale.

Serge et Beate Klarsfeld ont remercié l'association brensole de ses initiatives et l'ont assurée de son soutien moral mais aussi financier pour l'aboutissement de ce projet même si les questions juridiques ne manquent pas du fait du refus des propriétaires des lieux du camp de vendre une partie de ce dernier pour réaliser ce projet.

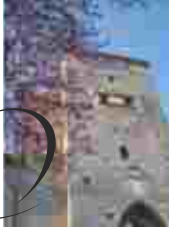


Affaires

*Je n'ai pas pris le temps
De sourire
A ton sourire
Je n'ai pas pris le temps
De regarder la fleur
A la fraîche senteur
Je n'ai pas pris le temps
De voir la misère
Et le travail des enfants
J'ai confondu
Amour et dividendes
Amitié et concurrence
Solidarité et exploitation
Honnêteté et corruption*

Je suis riche à millions

Alain Soriano



ARMISTICE DE 1918

Le temps exécrable de ce jeudi 10 novembre convenait très bien à l'ambiance de recueillement qui a accompagné la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

14-18 Folie meurtrière

*Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil*

14-18 C'était la grande guerre

14-18 Ils ont vécu l'enfer

14-18 C'était la grande guerre

14-18 La folie meurtrière

*Mais du Chemin des Dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front*

14-18 C'était la grande guerre

14-18 Ils ont vécu l'enfer

14-18 C'était la grande guerre

14-18 La folie meurtrière

*Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au cœur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus*

14-18 C'était la grande guerre

14-18 Ils ont vécu l'enfer

14-18 C'était la grande guerre

14-18 La folie meurtrière

*Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner*

14-18 C'était la grande guerre

14-18 C'était la der des ders

*Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière.*

Jacques Hubert FROUGIER



Cette date annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. C'était la fin d'un long cortège de morts, de blessés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la grande guerre depuis quatre longues années.

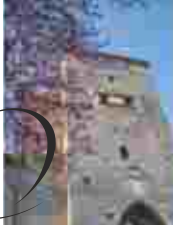
Cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.



Devant le monument aux morts de Brens les drapeaux étaient là, mais également les enfants de l'école (CM2) qui nous lurent un très beau poème sur cette horrible histoire avant d'entonner la Marseillaise.

La tristesse se lisait sur tous les visages de l'assistance.





Vie Locale

JARDINAGE : Les ABRIS-HOTELS à INSECTES

Pédagogiques, ludiques et utiles, ils participent à l'entretien de la biodiversité au jardin.

Les différents animaux du jardin se cachent pour l'hiver ou font leurs nids dans les anfractuosités des écorces et des murs, dans des tas de bois ou des matériaux divers comme les briques, les tuiles, les pots en terre cuite, les parpaings creux, les pierres empilées, dans le sol ou le paillage en place dans les massifs, dans les composteurs, etc... D'où la nécessité de laisser quelques tas au fond du jardin par exemple, ou dans des bâtiments annexes...

Mais si l'objectif de ces abris consiste à offrir des caches, c'est aussi un bon moyen de nous rappeler en permanence l'utilité de ces animaux dans le jardin, alors que nous sommes plutôt méfiants quand certains d'entre eux font des prélèvements pour se nourrir et dérangent le jardinier dans ses perspectives de récoltes !

CONSTRUCTION - INSTALLATION

Vous pouvez construire des abris avec différents matériaux de récupération et pas uniquement des hôtels 4**** !!! Vos enfants seront ravis.

Utilisez des matériaux non traités, non peints, le cas échéant protégez avec de l'huile de lin exempte d'additifs chimiques.

Les garnir avec des « matériaux naturels » comme : tronçons de bois de différents diamètres creux ou pleins, foin, paille, écorces, mousses, carton ondulé sans colle, peinture et adhésifs, briques creuses, pots en terre cuite...

Couverture éventuelle avec tuile, ardoise, zinc...

Installation : endroit ensoleillé, sec et chaud à l'abri du vent, ouvertures orientées sud-est. Accroché ou posé sur un support à 50cm du sol minimum.

Et bien que toutes les « niches » ne soient pas occupées, nous hébergeons quand même dans ces abris des insectes :

- **pollinisateurs** comme abeilles et guêpes solitaires, bourdons... (si les pollinisateurs disparaissent 80 % des plantes disparaîtront !).
- **prédateurs** comme coccinelles, chrysopes, perce oreilles... qui sont de grands consommateurs de pucerons, psylles etc...
- **parasitoïdes guêpes braconides, ichneumons...** qui vont pondre sur les larves d'autres insectes pour les dévorer.
- **et des recycleurs** mais dans le paillage et le compost.

Ce sont les AUXILIAIRES du jardinier.

ENTRETIEN ET OBSERVATION

Le bois sèche, vérifier de temps en temps et remettre ou remplacer quelques morceaux de branches, provenant de la taille d'arbres ou d'arbustes comme :

- **les rameaux garnis de moelle à l'intérieur** : Buddleia ou arbre à papillons, Seringat odorant à fleurs blanches, Sureau noir (incontournable), Ailante ou faux vernis du Japon (invasif), Bardane à fruits collants (teignes), Forsythia à fleurs jaunes très précoce, Topinambour, Tournesol, Framboisiers, etc.
- **Bois tendre** : Tilleul, Peuplier, Murier, etc.
- **Bois creux** : Bambou, Canne de Provence, Renouée du Japon, etc.

Observer les orifices, chaque espèce a ses habitudes comportementales, certains seront obturés avec de la terre par exemple, d'autres seront percés, d'autres encore seront « squattés » !

Pour en savoir plus consulter :

- Les sites de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (Opie - M.Pyr).
- Un petit livre : Construire un hôtel à insectes de Wolf Richard Günzel, Editions La Plage

B. Huet - Association les Amis du Jardin Gaillac - Graulhet





... Vie Associative

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

a invité

le samedi 19 novembre
la troupe théâtrale
« LES GENS D'ICI »

Le public était au rendez-vous et s'est bien amusé. Certains ont pleuré de rire !

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui n'ont pu se déplacer mais qui cependant, ont participé financièrement. Elles sont nombreuses. MERCI.



19 janvier 2017

Assemblée Générale

à la Maison des Associations
dans la salle n°1.

La porte est ouverte à tout le monde.



Après une très bonne rentrée, les enfants ont pris leurs marques et le choix cette saison d'entraîner toutes les catégories de baby (5 ans) à benjamin(e) à une demi-heure d'intervalle le samedi s'avère être une bonne

formule.

Nous entrons dans la période hivernale donc dans la saison des cross... Première course au **cross Jean Vidal de LESCURE** le dimanche 10 novembre dernier. Beaucoup de monde... près de 900 participants dans toutes les catégories, de poussinets (6 ans) à vétéran... Très bonne participation du club et de bons résultats :



- En poussinets : 2^e place par équipe avec Nael Grobois 11^e, Baptiste Chaucot 18^e, Namao Mignot 22^e et Jules Domenech 27^e, et une seconde équipe classée 10^e. (photo pendant la course de nos petites têtes en t-shirt blanc, manche bleu clair).

- En poussins : 5^e place par équipe avec Titouan Dupuy 3^e, qui monte sur le podium individuel, Naël Breillet-Tardy 14^e, Noé Chollet 48^e et Baptiste Bousquet 53^e, et là aussi, une seconde équipe classée à la 19^e place.

- En Benjamins : 30^e place pour Clément Maurel-Gasc. Cette fois-ci, ce sont les garçons qui ont brillé, mais les filles moins nombreuses ont quand même montré le bout de leur nez... Nul doute qu'elles seront présentes sur les prochains cross d'ici la fin de l'année de Carmaux et de Lavaur.

Nous continuons d'accueillir les enfants : n'hésitez pas à appeler Annie ITRAC au 06.30.63.01.62 ou annietrac@gmail.com

Les catégories et créneaux d'entraînements sont :

- **Baby** (2011) et **Eveils Athlétiques** (2008/2009/2010)
samedi : 10h30 à 12h00
- **Poussins/Poussines** (2006/2007)
samedi : 10h00 à 11h30
- **Benjamins (es)** (2004/2005)
mardi : 17h15 à 19h00 et samedi : 9h30 à 11h00

Si vous ne voulez plus courir ou marcher seul(e) venez rejoindre le groupe RUNNING... Contactez Jérôme RANGER au 06.34.43.02.59 ou le groupe Marche nordique : Aubert TREGUILLY au 06 69 74 50 49.



Vie Associative



U.S. BRENSOLE

*Ali El Haddouchi, Christophe Liviero,
Le duo gagnant de l'US Brensole*

Les deux Brensols sont à la tête de notre équipe séniors depuis le mois de septembre dernier en toute humilité et discrétion. Leur arrivée n'est en rien due au hasard : un titre et le challenge Babey gagnés chez les cadets, la prestigieuse coupe du Tarn juniors en juin dernier devant Mazamet. Le duo s'est déjà formé un palmarès qui impressionne le monde amateur et qui inspire le respect.

Les objectifs sont clairs :

- Faire confiance aux jeunes, s'adapter aux joutes du dimanche après-midi. Pas facile pour un groupe dont la moyenne d'âge est en dessous de 19 ans !
- Transmettre encore et encore leur savoir footballistique, faire progresser l'équipe. Ali a joué dans les plus grands clubs ariégeois avant de s'installer à Brens.
- Afficher une bonne image, être irréprochable, car le football amateur

reste avant tout un loisir.

Comment ne pas imaginer avec un effectif de 70 licenciés de 16 à 20 ans, avec des U17 et des U19 qui évoluent au plus haut niveau départemental en excellence, comment ne pas imaginer un avenir régional pour notre équipe fanion ?

Continuons à pratiquer un football pour tous dans la convivialité, la solidarité et le respect. Ensemble montrons-nous patients. Gardons cette confiance qui nous permettra de construire un avenir ambitieux.

A noter également dans vos agendas :

- La **Galette des Rois** pour tous nos jeunes licenciés. Elle aura lieu le samedi 7 janvier 2017 à la Maison des Associations de Brens.
- Le **Loto** quant à lui, aura lieu le dimanche 29 janvier à partir de 14h à



l'Espace Socio-Culturel.

Enfin, les dirigeants et l'ensemble du club, vous remercient pour l'accueil qui a été réservé aux bénévoles chargés de la distribution du calendrier (couleur cette année) 2017.

Nous vous adressons chers sportifs, supporters, en ce début d'année 2017 nos vœux les plus sincères de bonheur. Que 2017 soit pour vous une année de réussite.

Bonne et heureuse année 2017 en rouge et jaune ! Portez-vous bien et longue vie à l'US Brensole.

GENERATIONS MOUVEMENT

Comme chaque année certains de nos Aînés ont participé **au voyage de l'amitié à Salou** (très belle ville) en Espagne. Quatre jours de folie avec une très bonne ambiance !

Au mois d'octobre nous avons profité de la nouvelle salle pour les associations et **nos joueurs de cartes du lundi** sont satisfaits.

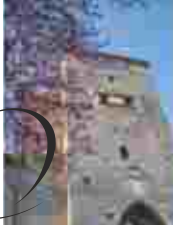
La gratounade a eu un grand succès.

Voilà la fin de l'année arrive et je tiens à vous rappeler que notre assemblée générale a lieu le 12 janvier 2017. La carte d'adhérent augmente à 14 euros.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2017.



12 janvier : Assemblée générale à 14h30 à l'ESC



... Vie Associative

ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

« La 6^e Foire à la Couturière »



BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS

Dimanche 19 mars 2017 - E.S.C. BRENS
Renseignements et Réservations au
05 63 57 36 12

a remporté un vif succès auprès des exposants et des visiteurs qui ont été nombreux. Les allées n'ont pas désempilé au cours de la journée.

Démonstration de Pergamano, atelier encadré par une animatrice pour la réalisation de fleurs en jute par les visiteurs ont attiré les curieux. La tombola organisée au profit de l'association, a permis à chaque acquéreur d'un ticket, de gagner un lot réalisé par nos membres dans nos différents ateliers.

Merci à tous les participants qui ont permis que cette journée soit une réussite.

Nous vous donnons rendez-vous le 19 mars 2017 au même endroit et aux mêmes horaires pour notre 4^e Bourse aux loisirs créatifs où vous pourrez acquérir du matériel divers et varié concernant les activités manuelles (peinture, collage, carterie, scrapbooking, etc...) et nous espérons vous retrouver aussi nombreux à cette manifestation. Vous y retrouverez différentes réalisations faites par les adhérents de notre association.

Les Jardins de la Forme GV



La saison 2016-2017 a débuté en septembre avec toujours autant de motivation pour nos adhérentes et notre professeur Cathy.

Depuis un mois les cours se déroulent dans la nouvelle salle de la Maison des Associations, route de Cadalen. Cathy dispense des cours de niveaux différents : le premier cours le lundi à 17h30 débute avec un échauffement cardio, suivi d'exercices pour le renforcement musculaire. Tous les muscles du corps travaillent sur une musique adaptée et dans une ambiance conviviale et amicale. Pas d'ennui et de lassitude « aux jardins de la forme », les cours diffèrent chaque semaine. Le deuxième cours à 18h30 suit le même programme, mais à un rythme plus soutenu. Le jeudi, il n'y a qu'un cours de gym renforcée à 18h30. Si vous êtes intéressés, il est toujours temps de nous rejoindre...

Afin de diversifier nos cours et pour satisfaire un plus large public, nous envisageons d'ajouter un cours supplémentaire pour l'année prochaine, avec une nouvelle prof de gym de PILATES : une technique plus douce pour travailler les muscles en profondeur.

Pour vous faire découvrir cette discipline, nous vous proposons une séance gratuite ouverte à tous, le lundi 16 janvier à 17h30 à la Maison des Associations de Brens. N'hésitez pas à vous inscrire et venez partager avec nous une heure de détente et de travail en profondeur.

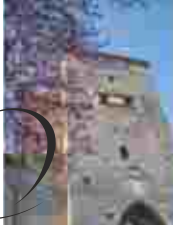
Pour participer à cette séance ou pour plus de renseignements, téléphonez au 05.63.57.94.24 ou 06.62.92.95.80, ou envoyez un mail à l'adresse suivante : lesjardinsdelaforme@orange.fr

PILATES

Séance découverte gratuite

lundi 16 janvier

17h30 - Maison des Associations
Brens



SAMEDI 11 MARS

20h - E.S.C. - Rte de Cadalen - BRENS

POULE FARCIE



repas animé

Ambiance assurée

Les joueurs et l'équipe dirigeante vous attendent nombreux pour cette soirée conviviale et festive. Le repas sera préparé par nos fidèles cuisiniers et servi par nos souriants joueurs.

Les réservations se feront les samedis 25 février et 04 mars 2017 devant Proxi. Le tarif est de 22€ et gratuit pour les moins de 12 ans.

En attendant cette soirée, toute l'équipe se remet au travail pour continuer de la plus belle des manières sa saison de rugby.

Le Brens Olympique vous présente ses meilleurs vœux

A VOS AGENDAS

JANVIER

Samedi 7	Maison Assoc.	Galette joueurs	U.S.B.	Après-midi
Jeudi 12	E.S.C.	Assemblée générale	Génération Mvt	Après-midi
Samedi 14	E.S.C.	Soirée dansante	Déca'dances	Soirée
Dimanche 15	E.S.C.	Loto	A.P.E.	Après-midi
Samedi 21	E.S.C.	Voeux à la population	Mairie	11h
Dimanche 22	E.S.C.	Thé-dansant	Génération Mvt	14h-18h
Dimanche 29	E.S.C.	Loto	U.S.B.	Soirée

FEVRIER

Dimanche 5	E.S.C.	Soirée crêpes	Patrimoine	Soirée
Samedi 11	E.S.C.	Repas personnes âgées	Mairie	12h-18h
Dimanche 12	E.S.C.	Thé-dansant	Génération Mvt	14h-18h
Samedi 18	E.S.C.	Soirée dansante	Déca'dances	Soirée
Dimanche 26	E.S.C.	Loto	Génération Mvt	14h-18h

MARS

Samedi 4	E.S.C.	Soirée dansante	Déca'dances	Soirée
Dimanche 5	E.S.C.	Loto	B.T.C.A.S.C.	14h-18h
Samedi 11	E.S.C.	Poule farcie	B.O.	Soirée
Dimanche 19	E.S.C.	Bourse loisirs créatifs	A.L.B.	Journée
Samedi 25	E.S.C.	Carnaval	A.P.E.	Journée

Janvier-Février-Mars